



Commune de La Sonnaz

Route du Moulin 49 - Lossy
aes@lasonnaz.ch

Accueil extrascolaire (AES)

Année scolaire 2025-2026

Le nouvel Accueil extrascolaire (AES) de La Sonnaz ouvre ses portes **le 28 août 2025**.

Les parents peuvent y inscrire leurs enfants au moyen du formulaire d'inscription [jusqu'au 23 mai 2025](#).

Les jours de présence pour les classes enfantines (1H et 2H) sont les suivants :

Jours de présence pour les classes enfantines					
	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>
<i>Matin</i>	1-2H	2H	1H	1-2H	2H
<i>Après-midi</i>	2H	1H	Congé	2H	2H

Pour les jours d'alternance des classes de 3H et 4H, les élèves de 3H ont congé le mardi ou le jeudi matin.

Les élèves de 4H ont congé le mardi ou le jeudi après-midi.

La répartition des alternances sera communiquée par Klapp [vers le 19 mai 2025](#).

Documents relatifs à l'accueil extrascolaires (AES) :

- ❖ Formulaire d'inscription à l'AES 2025-2026
- ❖ Règlement relatif à l'accueil extrascolaire (provisoire)
- ❖ Règlement d'application relatif à l'accueil extrascolaire
- ❖ Grille des tarifs
- ❖ Concept pédagogique